

Clairé la séance levée et qu'au surplus l'ordre du jour portait seulement la question d'un subside à voter sur le budget.

CYRILLIQUES

On lit une lettre de remerciements de la Fédération des Amateurs des écoles publiques de Watrèlois pour qui la municipalité avait voté un crédit destiné à l'achat d'un matériel de gymnastique.

Pompes funèbres

Le Conseil approuve le contrat pour la concession du monopole. Au sujet de l'adjudication, M. Briffaut dit qu'il y a eu trois soumissionnaires, il s'agit donc d'une des trois soumissions qui ont été déclinées chez M. le Maire. Il estime que les trois soumissions auraient dû être déclinées en présence des intéressés.

Le Maire

M. LECOMTE. — M. le Maire a sauvegardé les intérêts de la ville puisque c'est le plus tôt possible qu'il a obtenu l'adjudication.

Le Maire

Comme M. Briffaut renouvelle sa critique, M. Lecomte dit qu'on ne peut mettre en doute la loyauté de M. le Maire. Au surplus, ajoute-t-il, c'est un habitant de Watrèlois qui est adjudicataire.

M. Verhème

M. Verhème demande à avoir connaissance du cahier des charges.

M. Verhème

M. Verhème se plaint de ce que les entrepreneurs de 6^e classe M. Verhème demande pourquoi il est parti d'un coup; est-ce pour transporter M. le Curé, alors qu'il n'est pas payé? dit-il.

M. Lecomte

M. Lecomte dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

M. Verhème

M. Verhème dit qu'il n'a jamais été question de transporter M. le Curé, mais de le faire passer à la messe.

la même somme pour l'école de la Baillière et 200 fr. pour celle du Ploy.

L'éclairage aux écoles

Une demande d'installation de l'éclairage par le gaz dans les écoles reçoit un avis favorable.

Eclairage public

Une proposition de la ville de Tourcoing d'éclairer la rue des Trois-Pierres à compte à demi avec elle est rejetée; car ce serait trop onéreux pour Watrèlois eu égard au peu d'utilité qui en résulterait pour cette dernière.

Voies

Un état de cotes irrécouvrables est accepté.

Fêtes publiques

Des subventions ont été sollicitées par les quartiers de la Place, Saint-Vincent de Paul, du Ploy et du Nouveau-Mari. Pour le premier quartier on le place dans l'agglomération de l'Ordinaire.

Postes

On prend en considération une pétition des habitants du hameau du Toquet en vue d'obtenir une seconde distribution de lettres.

Le chemin n° 81

On renvoie aux Commissions des finances et des travaux le dossier relatif au chemin n° 81.

Chemin vicinal n° 14

Autorisation est donnée à un propriétaire de construire un branchement d'aqueduc, moyennant une légère redevance pour l'occupation temporaire du sol.

Square

On vote le crédit nécessaire à des travaux à exécuter au square public qui doit être construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière. La minorité vote contre.

A Lannoy

Le CONSEIL MUNICIPAL de Lannoy s'est réuni vendredi soir, à huit heures et demie, sous la présidence de M. Joly, maire. Etaient présents: MM. Desobry, Savy, Agache, Henno, Desplanque, Nys, Germain, Bourqui. Absents: MM. Dejardin, adjoint; E. Delporte, Danette, Verriest, Bettevieux, Lefebvre, H. Delporte.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 30 décembre 1908 qui est adoptée sans observation.

M. le Maire donne connaissance des lettres de MM. Louis Parsy, Emile Catel et Mme Fonster, qui sollicitent l'emploi de porteur de télégrammes à Lannoy, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix. M. le Maire déclare nommé porteur de dépêches, M. Louis Parsy.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

M. Etienne Thillet, facteur des postes, sollicite du Conseil municipal, une gratification équivalente à celle que ses collègues ont obtenue dans les communes voisines.

Sur la demande de M. le maire, cette question est renvoyée à la Commission des finances.

M. Henno se plaint de ce que font les gamins pendant les concerts publics sur la Grande-Place. M. le maire répond qu'il a l'intention de faire donner à la gendarmerie ainsi qu'un casque à cheval pour que les excès ne fassent dans les rues grand calme possible et donnent satisfaction à la population.

La séance est levée.

A Neuville-en-Ferrain

Le Conseil municipal de Neuville-en-Ferrain s'est réuni vendredi soir, à huit heures et demie, sous la présidence de M. Charles Phalempin, maire, en session ordinaire.

Etaient présents: MM. Phalempin, maire; Haquette, Adolphe Phalempin, adjoints; A. Blomme, Mourillon, etc.

M. le Maire a lu une lettre de M. le maire de Valenciennes, qui sollicite l'emploi de porteur de télégrammes à Valenciennes, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

M. Etienne Thillet, facteur des postes, sollicite du Conseil municipal, une gratification équivalente à celle que ses collègues ont obtenue dans les communes voisines.

Sur la demande de M. le maire, cette question est renvoyée à la Commission des finances.

H. Masure, Lepers, Pierre-Henri, Dhanutin, Lecru, Florin, Ghevaert, Arthur Ghevaert, Ghesme, Martz, Juvencot, Ghevaert, Dhanutin, etc.

M. le Maire a lu une lettre de M. le maire de Valenciennes, qui sollicite l'emploi de porteur de télégrammes à Valenciennes, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

M. Etienne Thillet, facteur des postes, sollicite du Conseil municipal, une gratification équivalente à celle que ses collègues ont obtenue dans les communes voisines.

Sur la demande de M. le maire, cette question est renvoyée à la Commission des finances.

M. Henno se plaint de ce que font les gamins pendant les concerts publics sur la Grande-Place. M. le maire répond qu'il a l'intention de faire donner à la gendarmerie ainsi qu'un casque à cheval pour que les excès ne fassent dans les rues grand calme possible et donnent satisfaction à la population.

La séance est levée.

M. le Maire a lu une lettre de M. le maire de Valenciennes, qui sollicite l'emploi de porteur de télégrammes à Valenciennes, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

M. Etienne Thillet, facteur des postes, sollicite du Conseil municipal, une gratification équivalente à celle que ses collègues ont obtenue dans les communes voisines.

Sur la demande de M. le maire, cette question est renvoyée à la Commission des finances.

M. Henno se plaint de ce que font les gamins pendant les concerts publics sur la Grande-Place. M. le maire répond qu'il a l'intention de faire donner à la gendarmerie ainsi qu'un casque à cheval pour que les excès ne fassent dans les rues grand calme possible et donnent satisfaction à la population.

La séance est levée.

M. le Maire a lu une lettre de M. le maire de Valenciennes, qui sollicite l'emploi de porteur de télégrammes à Valenciennes, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

M. Etienne Thillet, facteur des postes, sollicite du Conseil municipal, une gratification équivalente à celle que ses collègues ont obtenue dans les communes voisines.

Sur la demande de M. le maire, cette question est renvoyée à la Commission des finances.

M. Henno se plaint de ce que font les gamins pendant les concerts publics sur la Grande-Place. M. le maire répond qu'il a l'intention de faire donner à la gendarmerie ainsi qu'un casque à cheval pour que les excès ne fassent dans les rues grand calme possible et donnent satisfaction à la population.

La séance est levée.

M. le Maire a lu une lettre de M. le maire de Valenciennes, qui sollicite l'emploi de porteur de télégrammes à Valenciennes, en remplacement de M. Bettevieux, décédé récemment.

M. le Maire prie MM. les conseillers de préparer leur bulletin de vote. Le scrutin donne les résultats suivants: Volants: 9. Ont obtenu: M. Louis Parsy, 6 voix; Mme Fonster, 3 voix; M. Emile Catel, 2 voix.

Le Conseil décide que M. Delcroix, entrepreneur, sera chargé de travaux à effectuer aux bâtiments municipaux, en remplacement de son beau-père, décédé.

Le commerce extérieur de la France

Valours des marchandises importées et exportées du 1^{er} janvier au 30 avril 1909 (commerce spécial).

Quatre premiers mois 1909. — Importations: Objets d'alimentation, 1,438,497,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 1,438,497,000 fr.; objets fabriqués, 385,149,000 fr. — Total: 2,262,143,000 fr.

Exportations: Objets d'alimentation, 231,174,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 645,169,000 fr.; objets fabriqués, 944,182,000 fr.; colis postaux, 150,891,000 fr. — Total: 1,971,316,000 fr.

Quatre premiers mois 1908. — Importations: Objets d'alimentation, 1,438,497,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 1,438,497,000 fr.; objets fabriqués, 385,149,000 fr. — Total: 2,262,143,000 fr.

Exportations: Objets d'alimentation, 231,174,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 645,169,000 fr.; objets fabriqués, 944,182,000 fr.; colis postaux, 150,891,000 fr. — Total: 1,971,316,000 fr.

Augmentation en 1909. — Importations: Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Exportations: Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Exportations: Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

Augmentation en 1909. — Objets d'alimentation, 198,855,000 fr.; matières nécessaires à l'industrie, 198,855,000 fr.; objets fabriqués, 2,385,000 fr. — Total: 397,695,000 fr.

elle se trouve pendant un court instant immobile, équilibre sans doute par la suite du jour; il se agit d'un poisson, le saumon vivant par la suite avec la pose et l'indem, et toujours par derrière, car elle s'agit en nageant à reculons, et en évite en même temps le contact de ses pinnes.

On les prend à l'aide des sautes et dans les trous de la berge, mais on est parfois cruellement pincé. La nourriture préférée par l'écrevisse consiste en matières animales en voie de décomposition; on se sert de cette particularité pour la capturer facilement.

A cet effet, on jette dans les trous d'eau et il y a des écrevisses d'épais façons au centre desquelles on a posé préalablement une grosse pierre pour les maintenir à fond et un animal mort, quel qu'il soit, mais déjà en voie de décomposition; un morceau de viande avancée peut remplacer cet animal; on relève ces façons tous les matins en les jetant vivants, soit sur la berge, soit dans un bateau; on fait sortir les écrevisses, on les recueille, puis on replace la faço.

On pêche également l'écrevisse et on se prend en abondance avec un filet en forme de balais, qu'on nomme, pour cette raison, « balance »; on se le procure chez les principaux marchands d'engins de pêche; cette pêche à la balance se pratique généralement vers la chute du jour. On dispose d'une vingtaine de balances qu'on attache au centre de l'engin; on place successivement ces vingt balances dans le lit de la rivière, dans les bords et sur le fond; on les distancie l'une de l'autre de 5 à 10 mètres; aussitôt que la dernière est placée, on relève la première, et ainsi de suite à la vingtième, pour recommencer.

On prend également beaucoup d'écrevisses dans les nasses à anguilles, amorcées de matières animales avancées.

On prend encore l'écrevisse, pendant la nuit, dans les ruisseaux peu profonds; elle se laisse facilement saisir.

LE TOUR DE BELGIQUE

Alavoine champion de France des 100 kilomètres vainqueur de la cinquième étape

Sur le parcours de Namur à Verrières, (220 kilomètres) s'est courue aujourd'hui la cinquième étape du Tour de Belgique.

Le départ fut donné à 8 h. 45 et bientôt Cornet, Colasat, Duboc et Van Houwaert se détachèrent du peloton qui comptait encore 23 partants.

A Verrières, Beyens tomba et le cadre de sa bicyclette se brisa, se trouvant à six kilomètres du départ le courageux coureur retourna au contrôle, reprenant une autre machine et à toutes pédales se lance à nouveau à la poursuite de ses adversaires.

SUR LE PARCOURS

Dinant (27 km. 5). — Les coureurs passent à 9 h. 42. Alavoine mené suivi de Duboc, Van Houwaert et de Spiessens.

Au sortir de Dinant, quatre kilomètres de dure montée et les lachages commencent. Suit successivement semés: Braun, Renault, Lambert, Saroléa, Cruchon, Colasat et Faber.

Cornet, crève au haut de la rampe et doit s'arrêter pour réparer.

En vue du château d'Ardenne, le peloton de tête ne comprend plus que cinq hommes: Van Houwaert, Alavoine, Duboc, Spiessens et Halet.

Dans la descente, Duboc vient recoller. Suivent à 200 mètres: Kranskens, Lesgouyons et Pirlot; à 30 mètres derrière eux: Dupont, à 75 mètres, Colasat.

Hainin (59 kilom.). — Passent à 10 h. 42: Duboc, Alavoine, Spiessens et Van Houwaert.

À 10 h. 45, Kranskens, Lesgouyons; à 10 h. 49, Cornet; à 10 h. 50, Lambert; à 10 h. 51, Saroléa; à 10 h. 52, Ernest Faber, Cruchon; à 10 h. 53, Vincent D'Hulst; à 10 h. 54, Braun, Dambremont; à 11 h. 07, Renault; à 11 h. 21, Smit; à 11 h. 35, voici Beyens qui revient à toutes pédales.

Bastogne (125 kilom.). — Le peloton de tête, arrivant au contrôle de Bastogne, se compose de: Van Houwaert, Duboc, Alavoine, Spiessens, Halet et Devroye.

Il passe à 1 h. 4 m. Les dirigeants de la course décident une neutralisation de 2 minutes.

La pluie qui était tombée abondamment au cours de la première partie de l'étape vient de cesser et à présent, le temps est même beau.

Quant aux routes, comme ce sont des chaussées empierrées, elles sont bonnes et nullement détrempées ou boueuses, ainsi que le seraient des routes pavées.

Un fait à signaler, c'est le petit développement

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Le Trafic des Grâces

L'interrogatoire du capitaine Marix

Paris, 28 mai. — A la reprise de l'interrogatoire, le capitaine Marix, revenant sur ses relations avec Grenier, racontait qu'il l'avait connu en 1901.

M. Marix cita alors les noms de plusieurs parlementaires.

Lorsque je fus nommé, déclara-t-il, nos relations continuèrent encore quelque temps, mais je ne tardais pas à m'apercevoir que Grenier était un homme trop entreprenant. J'estimais que nos relations pouvaient devenir dangereuses pour le prestige de l'uniforme que j'avais le honneur de porter, et je cherchais à rompre.

Après ce cet interrogatoire, M. André a ouvert quelques-uns des scellés pour contrôler les déclarations du capitaine Marix. M. Demombynes, non défendeur, a l'intention de déposer demain une demande de mise en liberté provisoire, en faveur de son client.

Le capitaine Marix et la banque

Paris, 28 mai. — Les recherches faites par la justice ont permis d'établir dès maintenant que le capitaine Marix, avait déposé 80.000 francs en son nom dans diverses banques. Le capitaine explique ces fréquents versements qu'il faisait par les bénéfices qu'il retirait de l'agio. Il ajoute qu'il opérât dans ces cas de déplacements de fonds afin de dissimuler ce qu'il possédait à sa femme, dont il vit séparé.

Un démenti de M. Chéron

Quelques journaux du soir, ayant dit que le capitaine Marix, avait été mis par M. Grenier en relation avec M. Chéron, celui-ci fait déclarer qu'il ne connaît ni le capitaine Marix, ni M. Grenier.

Les Scandales de la Marine

Les dossiers Dupont

Paris, 29 mai. — La Libre Parole de demain dit qu'elle a obtenu les documents suivants figurant dans les dossiers Dupont des lettres de parlementaires contenant des menaces sous conditions à l'occasion de certains votes intéressant tout particulièrement le gouvernement.